

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 6.

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ;
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 35 ;
A EWIG, Rue Taibout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
31 Août 1877.

Bulletin politique.

La passion politique inspire encore un peu, quoique trois mois soient écoulés depuis le 16 mai, les appréciations du public touchant les actes du gouvernement et la lutte électorale qui se prépare. Cependant on reconnaît, à des signes sensibles, que cette passion s'affaiblit de jour en jour ; bientôt les élections n'écouteront plus sa voix et, dans la détermination de leurs votes, ne se laisseront guider que par leurs intérêts. En un pays aussi actif, aussi riche, aussi occupé que le nôtre, les intérêts ont toujours le dernier mot.

Déjà, nous le savons, les paysans se posent entre eux cette question :

« Est-il de notre intérêt de réélire une Chambre semblable à l'ancienne, ou n'avons-nous pas tout à gagner à désigner des députés tels que les demande le Maréchal ? »

Cela les conduit à se demander ce que l'ancienne majorité a fait pour eux ; et son actif, bien examiné, se réduit à peu près à zéro.

Elle a entravé toutes les affaires en multipliant les conflits, en renversant les ministères, en menaçant chaque jour le pouvoir exécutif, en inquiétant les capitaux ; elle a créé un état de malaise général dont nous souffrons encore. Le travail a chômé. L'industrie a languie. La propriété s'est sentie viciée par l'impôt projeté sur le revenu. La discorde s'est glissée partout. Les plus petites communes ont été en proie aux divisions, aux rancunes...

Qui diable a gagné à tout cela ? Les politiciens... Mais les politiciens sont une infime minorité dans la nation.

Les paysans comprennent donc qu'ils

n'ont aucun motif plausible de remercier des gens qui ont si mal servi leurs intérêts.

Un pareil sentiment, une fois entré dans des esprits justes et positifs, ne tarde pas à dominer tous les autres. Qu'invoquerait-on contre, en effet ?

La question d'amour-propre ? Elle est particulière aux 363.

La forme du gouvernement ? Elle n'est pas en cause.

Le plaisir de donner une leçon au pouvoir ? Mais il y aurait autant de motifs d'en donner une aux républicains, s'ils représentent la direction de nos affaires.

Tous les motifs, exclusivement politiques, qu'on invoque ainsi auprès des maires en faveur des hommes et des visées de l'opposition, sont des enfantillages indignes de gens sérieux. De l'autre côté, il y a les intérêts les plus actuels, les plus présents — ceux du travail, de l'industrie, du capital, de la propriété — et il est impossible que ce dernier mot ne leur reste pas.

Les Russes et les Turcs se livrent de terribles combats dans les défilés des Balkans ; la prise du col de Chipka est l'objectif des Turcs qui, avec une audace inouïe, une opiniâtreté plus grande encore, tentent l'assaut de positions qui semblent imprenables.

Le courage des défenseurs ne le cède point à celui des assaillants. Nous ne pouvons que rendre hommage à la vaillance des deux partis, sans oser faire de vœux ni pour l'un ni pour l'autre.

Nos vœux sont pour la France, uniquement pour la France, et dans la confusion qui enveloppe les événements d'Orient, nous ne saurions prévoir quelle issue sera la plus favorable à notre patrie ; est-ce le succès des Turcs, est-ce le triomphe des Russes ?

L'écrasement des Turcs pourrait amener le démembrement de leur empire qui serait l'occasion, immédiate ou prochaine, d'une guerre générale. La défaite de la Russie plongerait ce pays dans un état

d'affaiblissement qui serait pour lui une cause de désastres intérieurs ; elle l'obligerait tout au moins à « se recueillir » pendant de longues années. L'effacement de la Russie assurerait d'une manière plus grande encore la prépondérance de l'Allemagne. Nous savons qu'en 1875 la Russie a empêché l'Allemagne d'envahir la France ; il y a deux ans notre implacable ennemi a cédé devant les injonctions de la Russie grande et forte, il passerait outre si la Russie était réduite à panser ses plaies.

Des délégués des provinces orientales demandaient récemment à M. de Bismark : « Quel est votre objectif dans la question d'Orient ? — Notre objectif, c'est l'Occident ! » répondit le prince de fer.

Il est manifeste que le prince de Bismark a été l'un des principaux instigateurs de la guerre d'Orient ; il est manifeste aussi que les Turcs ne le gênent en rien, et que les chrétiens bulgares lui sont indifférents. Ce n'est pas du côté de l'Orient que la Prusse peut songer à s'agrandir ; elle a besoin de ports pour y abriter ses vaisseaux, de côtes pour y recruter des marins, de colonies pour nourrir ses populeuses provinces. Aussi l'auteur de l'unité allemande doit-il jeter des yeux de convoitises sur les provinces de l'Adriatique et en même sur les ports commerçants de la Hollande. H.-A. MARTIN.

Chronique générale.

Toute la presse s'occupe d'un étrange article où le *Moniteur* affirme que le Maréchal a l'intention de prendre bientôt un ministère centre gauche. « J'y viendrai, aurait dit le Maréchal ; mais si j'avais confié aux hommes du centre gauche la besogne du 16 mai, ce groupe se fût affaibli et rendu impossible pour plus tard. Il n'eût pu faire la dissolution, et c'est lui surtout qu'elle doit renforcer et fortifier. »

Cet étonnant discours devait attirer l'attention des hommes politiques ; aussi l'*Union*, au nom des légitimistes ; le *Pays*, au nom des bonapartistes ; le *Siècle*, au nom des républicains, commentent les paroles prêtées au Maréchal par un organe ministériel. Les commentaires sont différents d'esprit et de forme, comme on devait s'y attendre, mais ce ne sont pas les réflexions des journaux indépendants que nous désirerions lire, ce sont celles des journaux officieux. Par malheur, tous ces journaux se taisent. Le *Français*, organe de M. le président du conseil, imite, suivant son usage, le silence prudent de Conrad. Ce journal est trop occupé à chanter victoire, pour que la voix dissonnante du *Moniteur* puisse interrompre sa douce mélodie.

La *Défense*, d'ordinaire plus libre d'allures, et peu sympathique au centre gauche, fait, elle aussi, la sourde oreille. Il serait cependant plus important de rectifier les compromettantes assertions du *Moniteur*, que de batailler contre des journaux républicains dont le parti pris est évident. Ces journaux n'obtiennent aucun crédit auprès des gens sérieux ; mais le *Moniteur*, réputé organe d'un membre du cabinet, peut facilement égarer l'opinion publique, et, dans le cas actuel, l'erreur serait des plus graves.

Après les assertions du *Moniteur* et le silence du *Français*, nous ne nous étonnons plus qu'un préfet écrive à la *Décentralisation* :

« Je ne désespère point du succès dans les élections de mon département, mais on sent de l'indécision dans les hautes sphères, sinon même de la faiblesse, et l'ennemi en redouble d'audace. »

Il serait utile qu'un événement vint donner de l'énergie aux ministres et raffermir entre eux l'unité de vues. Est-ce dans ce but que le Maréchal se propose de prononcer à Bordeaux un discours qui serait considéré comme un manifeste adressé au peuple français ? Le *Constitutionnel* lui prête du moins cette intention.

*
**

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ÉDUCATION D'ACHILLE.

(Suite.)

Le jeune paysan employa tout à tour, sans succès, les engagements et les coups ; la jument hâlante, et archoutée sur ses pieds de devant, s'obstinait à rester immobile.

Jérôme se tourna vers madame Loudun : — La carriole est trop chargée pour Grisonne, dit-il rapidement ; faut que M. Alfred descende.

— Dans l'eau, c'est impossible ! s'écria la veuve ; j'aime mieux que ce soit moi.

— Ah ! je ne le souffrirai point, ma mère, interrompit Alfred ; Jérôme a raison ; Grisonne se tirera plus facilement de ce mauvais pas quand la carriole aura été allégée.

Et, échappant aux bras de madame Loudun qui voulait le retenir, il se laissa glisser à terre, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture.

— Il va se noyer ! s'écria la mère éperdue.

— N'ayez pas peur ! dit le paysan, qui venait de décider le cheval à se remettre en marche. Nous sommes ici au plus profond de l'eau ; regardez

plutôt les arbres des deux côtés. C'est là, voyez-vous, ce qui doit nous servir de mesure. Ne quittez pas le mors de Grisonne, monsieur Alfred ; tant qu'on tient un cheval à la bouche on est son maître... Un peu à droite ; je vois un courant par ici, preuve qu'il y a un fossé. Allons, Grisonne, ma belle, tu auras gagné un double picotin... là... là... Nous commençons à remonter ; voyez-vous comme l'eau baisse... je n'en ai plus que jusqu'au genou.

La route montait, en effet, visiblement ; on le sentait aux efforts du cheval autant qu'à la moindre profondeur des eaux.

Après un quart d'heure de marche, la carriole atteignit enfin un plateau qui se trouvait à l'abri de l'inondation.

— Lâchez la bride maintenant, monsieur Alfred, dit Jérôme.

— Malheureux enfant ! s'écria la mère ; vite, remontez, au moins !

— Vaut mieux que notre maître marche, fit observer le paysan ; ça l'empêchera de refroidir.

Madame Loudun sentit la justesse de l'observation.

Mais y a-t-il un moyen pour regagner la maison ? demanda-t-elle.

— La maison ! répéta Jérôme ; ah bien ! oui ! ça ! faudra donc y retourner à la nage ; notre maîtresse n'a qu'à regarder.

Ils étaient arrivés sur le sommet du plateau, et

la veuve promena les yeux autour d'elle.

Aussi loin qu'elle pouvait voir, tout était envahi par le débordement.

On apercevait les villages et les fermes isolées à demi enfouies dans les eaux.

Une chaîne de petites collines, dont faisait partie la hauteur qu'ils venaient de gravir, avait seule échappé à l'inondation.

— Mon Dieu ! qu'allons-nous devenir ? s'écria madame Loudun saisie ; je ne vois aucune maison où nous puissions demander abri.

— Faut qu'il y en ait pourtant, fit observer Jérôme ; car voici des poules dans le champ ; et notre maîtresse sait bien que quand on voit un pareil gibier, la ferme peut pas être bien loin.

En se dirigeant d'après certaines remarques, qui eussent échappé à madame Loudun et à son fils, le jeune paysan ne tarda point, en effet, à découvrir une habitation où nos voyageurs furent reçus avec cordialité.

Le premier soin de madame Loudun fut de faire allumer un grand feu pour sécher Alfred, tandis que Jérôme, qui s'inquiétait peu du demi-bain qu'il venait de prendre, s'occupait de dételer Grisonne et de la conduire à l'écurie.

La fermière mit à la disposition du jeune monsieur les plus beaux habits de son fils aîné ; et tandis qu'il changeait, elle s'empressa de dresser une table pour le dîner de ses hôtes.

Madame Loudun, qui ne pouvait oublier la présence d'esprit, l'intelligence et le courage de leur jeune conducteur, demanda que l'on y mit son couvert.

De son côté, la fermière, qui voulait se faire honneur devant des gens de la ville, épuisa, pour les traiter, toutes les ressources de la maison ; et lorsque Alfred reparut vêtu de son costume de paysan, elle plaça, avec un certain orgueil, sur la table, une soupe au lait couronnée d'oignons rôtis, des pommes de terre bouillies, et une omelette au lard fumé.

Par malheur, le lard était rance, les pommes de terre un peu germées, et la soupe au lait sans sucre !

Alfred, à qui les soins de sa mère avaient fait un de ces appétits qui ont besoin de choisir leurs morceaux, ne put rien manger.

Il voulut se rabattre sur le vin ; mais il le trouva aigre et éventé.

Enfin, de guerre lasse, il se mit à ronger, du bout des dents, la croûte d'un pain noir et rassis qui lui restait dans la gorge.

Jérôme, au contraire, alléché par l'opulence inusitée d'un pareil festin, mangeait et buvait avec une sorte de volupté recueillie ; à peine s'il s'interrompait, de loin en loin, pour tendre son verre ou faire remplir son assiette.

(La fin au prochain numéro.)

Le *Petit Caporal* adresse une requête au « comité de juristes ». Vu le zèle bien connu de ce comité, « les juristes » ne peuvent se dispenser de répondre par un mémoire intéressant :

« La grande renommée dont jouissent la plupart d'entre vous nous fait penser qu'une réunion aussi nombreuse de savants juristes ne s'est pas constituée uniquement dans l'intérêt des ennemis du chef de l'Etat, autrement il vous aurait déjà fait faire ou coffrer, et qu'à la veille des élections vous ne refuserez pas le concours de vos lumières à tout citoyen qui vous le demandera.

» En conséquence, nous prenons la liberté de vous adresser les questions suivantes :

» 1° Ceux qui, en présence d'une invasion formidable, ont renversé, de leur autorité privée et sans consulter le pays, un gouvernement fondé sur sa volonté, sont-ils ou non coupables du crime de haute trahison et de lèse-majesté nationale ?

» 2° Le fameux J. Favre, dont on connaît le passé, n'a-t-il pas été trois fois criminel :

» En refusant à Ferrières la paix que lui offrait Bismarck, moyennant une faible indemnité pécuniaire et l'abandon de Strasbourg avec sa banlieue, quand il savait que la France, désorganisée par lui et ses complices, ne pouvait résister à l'ennemi ;

» En oubliant, au moment de signer la honteuse capitulation de Paris, d'y comprendre l'armée de cent mille Français de Bourbaki, qu'il livrait ainsi à la mort ou à la captivité ;

» En refusant, à ce moment même, de laisser les armes à nos soldats, et en préférant livrer les canons et les fusils de la capitale aux gardes nationaux qui sont devenus des communards ?

» 3° M. Crémieux est-il coupable d'avoir, par ses mesures désastreuses, occasionné en Algérie une révolte générale, qui n'a pu être étouffée que dans le sang de plusieurs milliers de nos soldats ?

» 4° Les Arago, les J. Ferry, les Magnin et autres membres du gouvernement sont-ils coupables d'avoir fait périr de froid et de faim, pendant le siège de Paris, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, par suite des mesures stupides prises par eux pour distribuer les vivres à cette grande ville ?

» 5° M. Gambetta est-il coupable de tous les désastres, de toutes les hontes et de tout le sang versé dans sa guerre à outrance, que tous les hommes de sens considèrent comme devant aboutir fatalement à la ruine du pays ?

» 6° Enfin tous ceux qui ont manié les deniers du Trésor dans ces journées néfastes, et qui ont dépensé des centaines de millions, qu'ils ne peuvent justifier, ou qui sont aujourd'hui riches comme des Crésus, tandis qu'avant le 4 septembre ils n'avaient pas le sou ; tous ces gens-là sont-ils coupables ?

» Nous vous le demandons, illustres juristes, et nous vous prions de nous dire quelle peine nos codes réservent à ceux qui ont commis de tels attentats.

» Car il est temps de mettre fin au scandale qui dure depuis sept ans, de voir ces grands criminels, non-seulement impunis, mais encore briguant l'honneur d'être de nouveau les maîtres de la France ! »

Si la réponse des juristes ne contient pas plus de dix colonnes, nous l'insérerons tout de suite.

On lit dans le *Journal officiel* :

« Divers journaux ont énoncé ce fait que des réservistes de la classe 1870, convoqués pour la période d'exercices imposée cette année aux hommes de cette classe, auraient été renvoyés chez eux aussitôt après leur arrivée au corps.

» Les renseignements qui ont été donnés à ce sujet par ces journaux doivent être rectifiés comme suit :

» Dans certaines régions et par suite d'une interprétation inexacte des instructions ministérielles, des soutiens de famille de la classe 1870, appartenant aux catégories énumérées dans les articles 13 de la loi du 27 juillet 1872, avaient été convoqués pour les manœuvres.

» Aussitôt qu'il a été prévenu de ce fait, le ministre a prescrit de renvoyer ces hommes dans leurs foyers et de leur payer les indemnités qui pourraient leur être dues pour l'al-

ler et le retour, conformément aux dispositions du décret du 18 juillet 1876. »

Pendant que les journaux republicains font délibérer éternellement le ministère sur la question Gambetta, le *Constitutionnel* donne, au sujet du dernier conseil tenu à l'Elysée, des renseignements que nous voulons croire plus sérieux.

« La délibération du conseil des ministres a eu aujourd'hui une grande importance. La séance, ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. le Maréchal, n'a été terminée qu'à trois heures et demie.

» Le conseil s'est d'abord occupé du voyage que le chef de l'Etat va entreprendre dans le Sud-Ouest. Les rapports qui ont été reçus de la Charente-Inférieure et de la Gironde constatent que, dans ces deux départements, le Maréchal sera accueilli avec un véritable enthousiasme.

» Le préfet de la Gironde est venu à Paris pour transmettre au gouvernement les vœux des populations que le Président de la République va visiter.

» M. le maréchal de Mac-Mahon a exposé à ses ministres l'ensemble du manifeste à la nation qu'il prononcera à Bordeaux. »

Le tribunal de Toulouse s'est déclaré incompétent dans la poursuite intentée par la *Petite République* contre le préfet de la Haute-Garonne.

D'ailleurs, dans les affaires de cette nature soumises aux tribunaux sur divers points du territoire, six tribunaux seulement ont adopté les principes préconisés par le comité des juristes des gauches et se sont déclarés compétents ; 239 ont admis les déclinatoires des préfets.

Guerre d'Orient.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, du 28 août, publie une lettre de Saint-Petersbourg, du 24 août, dont nous extrayons le passage suivant :

« Que l'Europe occidentale ne s'y trompe pas, la nation russe n'est ni effrayée ni découragée par les événements qui se sont produits et dont plusieurs sont, à la vérité, assez inattendus.

» Sans doute, on critique, on glose, on blâme avec plus de sans-façon qu'autrefois, soit dans les journaux, soit dans les lieux publics. Bon nombre même ne se gênent pas pour dire tout haut qu'on aurait mieux fait de ne pas entreprendre cette guerre. Mais nul ne voudrait voir cette guerre arriver à un dénouement qui ne serait pas favorable à la Russie et qui n'aurait pas pour effet d'arracher les chrétiens au joug ottoman.

» Je dois ajouter que nos panslavistes sont visiblement refroidis à l'endroit des frères serbes, bosniaques, herzégoviniens et bulgares, dont l'héroïsme et le dévouement ont été loin de répondre à ce qu'on en avait attendu. »

Le comité de la société du Croissant-Rouge, fondée sur les bases de la Convention de Genève, a adressé la dépêche suivante à l'ambassade ottomane à Paris :

« Constantinople, 21 août.

» Le comité ottoman de secours aux militaires blessés, institué à Constantinople, a déjà créé plusieurs hôpitaux et ambulances où un grand nombre de blessés reçoivent les soins que leur état réclame.

» Cependant, par suite de l'importance nouvelle que les opérations militaires acquièrent de jour en jour, le nombre des blessés devant nécessairement augmenter encore, le comité se trouve dans l'obligation d'organiser les secours sur une plus grande échelle. Il prend donc à présent des mesures, afin de pouvoir faire face à tous les besoins ; mais comme il manque de charpie il a décidé de s'adresser par la voie de la presse, toujours prête à seconder les bonnes actions, au sentiment public de l'Europe compatissante pour obtenir cette matière qui est de première nécessité dans les ambulances.

» Le comité a la confiance que son appel

sera accueilli avec faveur par la générosité publique.

» Le secrétaire du comité,
» Signé : FERIDOUN.

» N. B. — Les dépôts seront reçus avec reconnaissance à l'ambassade ottomane, rue Laffitte, 47. »

On télégraphie de Belgrade à la *Correspondance politique* de Vienne :

« On dit ici dans les cercles officiels que le prince Gortschakoff a adressé, à l'instigation du grand-duc Nicolas, une note aux grandes puissances pour leur demander si elles considèrent la principauté de Serbie comme une partie intégrante du territoire turc ou comme un Etat ayant le droit de conclure des traités et conventions avec les autres Etats. Par suite de cette note qui a aussi été communiquée au gouvernement serbe, on fait ici sans bruit et à la hâte tous les préparatifs nécessaires pour la mobilisation de deux corps d'armée. Le ministère de la guerre a arrêté ces jours derniers l'organisation de l'armée en campagne. Tous les fonctionnaires et professeurs, qui étaient au service de l'intendance pendant la dernière guerre, ont été invités à se tenir prêts. Tous les véhicules et chevaux des marchands, propriétaires et paysans ont été inscrits comme devant servir au transport des vivres et munitions, et les soldats de la milice ont reçu l'ordre de préparer leur équipement de campagne. »

Le *Temps* a reçu de son correspondant à l'armée du Danube la dépêche suivante :

« Gornj-Student, 28 août, 14 h. 30, s. »
» Depuis avant-hier, les Turcs, délogés de quelques-unes des hauteurs qui dominent les fortifications russes du col de Chipka, ont renoncé à lancer des masses à l'assaut de ces retranchements, et ils ont presque suspendu leur feu ; mais, profitant de leur supériorité numérique, et faisant faire à leur aile gauche un grand détour vers l'Ouest, ils ont envoyé des tirailleurs sur le versant septentrional de la chaîne et ceux-ci ont occupé quelques points sur la route de Gabrovo à Chipka.

» Le général Népokoititchki, chef de l'état-major russe, qui est parti la nuit dernière pour examiner la situation des troupes défendant le défilé, a trouvé celles-ci bien approvisionnées, et il déclare qu'elles font preuve d'une grande fermeté. Les Turcs, d'après lui, commenceraient à éprouver un peu de lassitude.

» Plusieurs milliers de cadavres, qui n'ont pas encore pu être ensevelis, répandent autour de la montagne une odeur insupportable.

» Des renforts importants sont arrivés à Gabrovo avant-hier dimanche, 26.

» Pour bien apprécier le caractère de cette lutte si longue et si acharnée, il ne faut pas oublier que toute une armée est engagée du côté turc, tandis que du côté des Russes, la garnison, d'abord très-faible, des positions du col, n'a été vraiment renforcée que le sixième jour. Elle se compose maintenant d'une trentaine de bataillons.

» Tout est tranquille devant Plewna et dans les lignes de l'armée du czarévitch.

» La température tropicale dont nous avons souffert depuis une huitaine de jours, a été rafraîchie cette nuit par un orage. »

Le même journal a reçu en même temps, de son correspondant à l'armée turque d'Asie, l'intéressante dépêche que voici :

« Quartier général ottoman sous Kars, 26 août.

» Après avoir arrêté en conseil, avant-hier vendredi 24, un plan de bataille pour le lendemain, Moukhtar-Pacha, dans la nuit du 24 au 25, a vigoureusement attaqué les positions ennemies, et il a réussi, dès l'aube, à s'emparer de la position fortifiée de Kisil-tepe, qui se trouve sur une hauteur, entre Soubatan et Kadikler (ou Guediklar), au sud-est de Kuruk-Dara, où le quartier général russe est établi.

» Les Russes ont vainement tenté, à plusieurs reprises, de réoccuper cette position, que les Ottomans ont défendu avec une bravoure admirable.

» Pendant que l'aile gauche des Russes était engagée sur ce point, leur aile droite s'est avancée de Paldivoran et de Kuruk-Dara, vers Soubatan, et une grande bataille s'est engagée sur toute la ligne.

» On estime le nombre des combattants à

80,000, et le nombre des canons qui ont joué des deux côtés à environ 480.
» La bataille a duré douze heures.
» Vers le soir, les Russes ont dû se replier sur Kuruk-Dara et Paldivoran, de sorte que les Turcs sont restés victorieux sur le champ de bataille.
» Les pertes des deux armées sont considérables. »

Chronique militaire.

Vendredi dernier, la mission envoyée par l'Autriche pour assister aux grandes manœuvres françaises est arrivée à Paris.

Cette mission est composée de 5 officiers : 1 officier de chasseurs tyroliens, 1 officier de hussards, 1 officier de dragons, 1 officier de uhlans et 1 officier d'artillerie.

Ces messieurs ont été reçus à Paris par M. le colonel Cruzic, attaché militaire à l'ambassade austro-hongroise, à Paris, qui les a présentés, en grande tenue, à différentes notabilités militaires, entre autres au ministre de la guerre.

A l'imitation de l'Allemagne qui a commencé il y a longtemps, tous les pays ont actuellement leurs grandes manœuvres, qui sont suivies par des missions d'officiers étrangers.

Voici les noms des militaires français envoyés auprès des diverses armées d'Europe :

Allemagne. — Le général d'artillerie de Mirebel, commandant la 31^e brigade d'infanterie, chef de mission ; MM. le lieutenant-colonel de la Lauce, du 4^e chasseurs à cheval, et le capitaine Pistor, du 8^e d'artillerie. Plus les attachés militaires de l'ambassade de Berlin, MM. les commandants de Sesmaisons, du corps d'état-major, et de Serre, du 442^e de ligne.

Italie. — Le colonel d'état-major Warnet, chef de mission ; MM. le lieutenant-colonel de la Catardière, du 4^e dragons, et les commandants de la Rochère, du 61^e de ligne, et Collet-Meygret, de l'artillerie, plus le lieutenant-colonel d'état-major Hepp, attaché militaire à Rome.

Autriche. — Le général de brigade de Bouillé, commandant la 12^e brigade d'infanterie, chef de mission ; MM. le lieutenant-colonel Duhesme, du 42^e hussards, et les commandants de Sermet, du 31^e d'artillerie, et de Parseval, du 429^e de ligne, plus le commandant d'état-major de la Tour-du-Pin Chambly et le capitaine de cavalerie de Berghes, attachés militaires à Vienne.

La mission d'Italie est partie déjà ; les autres doivent bientôt se mettre en route.

Chronique Locale et de l'Ouest.

RECUTEMENT. — CLASSE DE 1876.

Voici, pour chacun des chefs-lieux de canton de l'arrondissement de Saumur, le dernier numéro compris dans la première portion du contingent de la classe de 1876 :

Subdivision de Cholet. — Doué, 58 ; Gennes, 38 ; Montreuil-Bellay, 45 ; Vihiers, 86.

Subdivision de Tours (Saumur). — Saumur (Nord-Est), 34 ; Saumur (Nord-Ouest), 44 ; Saumur (Sud), 75.

Armée de mer.

Les numéros de tirage affectés à l'armée de mer sont les suivants :

Doué : 3 ; — Gennes : 4 ; — Montreuil-Bellay : 3 ; — Vihiers : 3, 4 ; — Saumur (N.-E.) : 4 ; — Saumur (N.-O.) : 5 ; — Saumur (Sud) : 2, 4.

GRAND CIRQUE AMÉRICAIN.

Le grand Cirque américain J.-W. Myers ne donnera que cinq grandes représentations extraordinaires à Saumur, sur la place du Chardonnet, le mercredi 5 septembre à 8 heures du soir, et les jeudi et vendredi 6 et 7 septembre, chaque jour à 2 heures 1/2 et 7 heures du soir. Les bureaux seront ouverts 3/4 d'heure à l'avance.

A chaque représentation, le célèbre dompteur et traîneur John Cooper présentera ses 8 éléphants savants prodiges et ses 7 lions féroces mâles adultes.

Exercices surprenants et assauts d'armes.

etc. ainsi que sauts merveilleux d'une troupe d'Indiens ou Peaux-Rouges — 4 hommes et 4 femmes — les premiers qui aient été importés en Europe, de la tribu redoutable des Sioux, la terreur de tous les blancs de l'ouest des Etats-Unis d'Amérique, — et d'une troupe d'Arabes Bédouins.

Le mercredi 5 septembre, jour de l'arrivée de cet établissement colossal, à 4 heures précises de l'après-midi, grande et splendide cavalcade sortant du Cirque, place du Chardonnet, et parcourant les quais et les principales rues de la ville.

Les jeudi et vendredi 6 et 7 septembre, à midi précis, promenade du magnifique char d'Apollon, attelé le jeudi de 20 et le vendredi de 40 chevaux superbes, conduits par un seul homme.

Pour les autres détails, voir affiches, prospectus et brochures.

Tours. — On lit dans l'Indépendant :

Nous avons précédemment annoncé que M. le maréchal de Mac-Mahon ne passerait pas à Tours sans s'y arrêter. Nous sommes en mesure de donner aujourd'hui des détails précis sur cette visite : M. le maréchal de Mac-Mahon arrivera à Tours le 13 septembre à 10 heures 30 du matin. A midi il recevra les autorités, et le reste de la journée sera consacré à des visites à l'hospice général, à la cathédrale et à la colonie de Metz.

Il y aura à cette occasion une grande revue des troupes de la garnison. Le 14, M. le Maréchal, désireux de connaître la situation de l'agriculture dans le département, se rendra chez le premier agriculteur de la région, M. F. Raoul Duval, où une grande fête lui sera offerte. Il repartira de Tours par le train de deux heures du soir pour regagner Paris.

Un grand nombre de fonctionnaires et beaucoup de maires du département se disposent à venir saluer le chef de l'Etat. Les Compagnies de chemins de fer d'Orléans et de la Vendée organiseront des trains spéciaux en vue de cette solennité.

Il est désirable que des fêtes publiques soient organisées pour donner plus d'éclat aux réceptions officielles ; nous savons que le commerce de Tours le désire vivement.

Poitiers. — Le tribunal civil de Poitiers a rendu son jugement dans l'instance en dommages-intérêts intentée par la Petite République, journal de M. Gambetta, le Temps et le XIX^e Siècle à M. le préfet de la Vienne, pour interdiction de la vente de ces journaux sur la voie publique.

Le tribunal de Poitiers, comme la plupart de ceux devant lesquels une action identique avait été engagée, s'est déclaré incompetent.

Les gérants des journaux ci-dessus sont condamnés solidairement aux dépens.

Le Mans. — Le tribunal civil du Mans s'est également déclaré « incompetent » dans le procès intenté par la Petite République, le XIX^e Siècle et le Temps, contre M. le baron de Waru, préfet de la Sarthe.

Les gérants de ces journaux républicains réclamaient des dommages-intérêts à M. le préfet pour leur avoir interdit la vente sur la voie publique.

Non-seulement ils n'ont rien obtenu, mais ils en sont pour les frais et dépens du procès.

Les pièces démontées. — Le commerce s'est ému de la prétention qu'aurait la Banque française de rendre coupées les pièces étrangères antérieures à 1863, de Léopold, roi des Belges ; Charles-Félix, roi de Sardaigne ; Charles-Albert, roi de Sardaigne, et Victor-Emmanuel, et qui sont maintenant démontées.

Divers Etats, tels que la Roumanie et la plupart des Républiques de l'Amérique du Sud, ont, sans faire de l'union monétaire, adopté un système semblable à celui maintenant en vigueur en France.

La Banque est parfaitement fondée à refuser de recevoir en paiement les monnaies de ces Etats, mais on s'étonne qu'elle s'arroge le droit de les détruire.

COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT. La deuxième assemblée de Saint-Hilaire-Saint-Florent aura lieu, au bourg de cette commune, le dimanche 2 septembre prochain.

SALLE DE LA MAIRIE.

Samedi 1^{er} septembre, à 8 heures, Soirée Littéraire et Dramatique. Donnée par M^{me} ROYER-CHAUVY.

Faits divers.

Dans la nuit de dimanche à lundi, lisons-nous dans le Journal du Loiret, des incendies ont éclaté simultanément aux environs de Patay. Le feu, allumé par une main criminelle dans huit meules de grains, a jeté la consternation dans tout le pays. Un individu, domicilié dans l'Eure-et-Loire, a été arrêté près de l'une des meules qui venait de prendre feu. Cet individu portait sur lui une somme de 300 fr. en or. Les détails manquent, mais le fait en lui-même n'est malheureusement que trop vrai.

**

Le tribunal de Falaise vient de juger et de condamner à deux mois de prison un nommé Jules-Victor Oriot, âgé de vingt-trois ans, cultivateur à Falaise, reconnu coupable d'avoir, à l'aide de manœuvres frauduleuses, trompé le conseil de révision et de s'être fait exempter du service militaire. Le professeur d'Oriot est le même, dit le Journal de Lisieux, qui avait indiqué aux trois conscrits, dernièrement condamnés pour même fait, à simuler une claudication assez réussie pour tromper l'œil exercé des membres du conseil de révision. Ce professeur est un nommé François Guillemain, dit le Breton, 56 ans, propriétaire aux Loges-Saulces : ces leçons lui rapportaient de beaux bénéfices, et il se trouve aujourd'hui dans une très-belle aisance. Le tribunal de Falaise, usant de sévérité, a condamné ce professeur d'un nouveau genre à huit mois de prison.

**

Le Zoologische Garten annonce que l'on vient de découvrir dans les carrières de pierres lithographiques de Pappenheim, près de Solenhofen, un second spécimen de l'Archæopteryx lithographica. Près de vingt années se sont écoulées depuis que M. Haeberlein a trouvé dans ces carrières le premier spécimen, unique jusqu'à ce jour, de cet oiseau extraordinaire des époques antédiluviennes. Celui qui vient d'être mis au jour est, dit-on, plus complet que le premier ; la tête, notamment, serait parfaitement conservée.

On sait que ce curieux fossile, qui a été l'objet de tant de recherches de la part des naturalistes, est mi-reptile, mi-oiseau. D'après les empreintes laissées sur la pierre, où l'on distingue très-nettement les ailes ainsi que les vertèbres, l'Archæopteryx avait une véritable queue de rat, aussi longue que le corps, formée d'une vingtaine de vertèbres devenant de plus en plus minces à l'extrémité, et garnie de chaque côté d'une rangée de plumes.

Cette nouvelle trouvaille est due, comme la première, à M. Ernst Haeberlein.

**

Un curieux relevé que nous dédions aux personnes qui vont contracter un mariage.

Voici l'âge exact auquel les principaux hommes illustres ont quitté la vie de garçon :

Adam, 0 ; Shakespeare, 48 ; Ben Johnson, 21 ; Franklin, 24 ; Mozart, 25 ; Dante, 26 ; Tycho-Brahé, Byron, Washington, Bonaparte, 27 ; Sterne, 28 ; Linnée, 29 ; Wellington, 37 ; Luther, 42 ; Ybung, 47 ; Buffon, 55, et le vieux Parr, 120.

Cette nomenclature, que nous eussions pu multiplier, sera bien accueillie par une certaine catégorie de nos lecteurs et de nos lectrices qui sont arrivés à cette époque de la vie où le mariage semble être du fruit défendu. Chacun peut se placer sous l'égide d'un homme illustre.

Lorsqu'on voit Adam et Eve se marier le jour de leur naissance et le célèbre docteur Parr à l'âge de 120 ans, on ne voit pas pourquoi l'on désespérerait.

Dernières Nouvelles.

Avant-hier, à 4 heures du soir, à la suite d'une entrevue entre M. de Broglie, M. de

Fourtoul et d'autres membres du cabinet, il a été décidé que M. Gambetta comparaitrait devant le tribunal correctionnel de la Seine et non devant celui de Lille, comme complice de la publication faite de son discours.

C'est immédiatement à la suite de cette décision que M. Gambetta et le gérant de la République française ont reçu citation du juge d'instruction, M. Ragon, pour aujourd'hui vendredi, 31 août.

Les pièces de l'instruction commencée déjà par le parquet de Lille seront transmises au parquet de la Seine.

L'affaire sera promptement évoquée devant le tribunal.

Nous trouvons dans le Journal des Débats la dépêche suivante de son correspondant spécial :

« Péra, 28 août.

La nouvelle de la prise du défilé de Schipka est prématurée ; le combat dure toujours. En tout cas, il est vrai que les Russes sont cernés. »

Cette dépêche est du 28 août. Or, une autre venant de Saint-Petersbourg en date du 29 porte qu'une lassitude générale s'est emparée des combattants, que les Turcs n'attaquent plus avec la même énergie, et que jusqu'ici « toutes leurs tentatives pour prendre d'assaut les positions des Russes ont été vaines et n'ont pas eu de résultat durable. »

Cette dépêche, postérieure à celle des Débats, constate donc qu'à la date de mardi soir les Russes gardaient leurs positions. Quant à la lassitude des combattants, elle s'explique parfaitement ; après huit jours de lutte acharnée, les deux partis doivent être épuisés ; le combat se ralentit, parce que tous sont à bout de forces.

Reste la question de savoir si les Russes sont réellement cernés, comme l'affirme le correspondant du Journal des Débats. A cet égard, nous ne savons rien de précis. Mais pourtant une dépêche de Bucharest, du 29 à midi, dit que les Russes gardent leurs positions et « que les Turcs ont disparu derrière les hauteurs voisines où ils construisent des batteries à distance. » Ce recul des assiégeants prouverait que les Russes ne sont pas bloqués.

Bucharest, 30 août.

Depuis hier, à Chipka, on ne voit plus de Turcs à proximité de nos positions. Leurs projets sont inconnus. Le chiffre total des blessés russes jusqu'au 28 est de 2,633, dont 98 officiers.

Le 28, près de Roustchouk, un corps turc composé de toutes armes a fait un mouvement offensif sur Sadina. La cavalerie et deux canons qui s'étaient portés en avant furent accueillis par le feu de deux compagnies du régiment de Zaraisk appuyées par deux canons. L'ennemi s'est retiré laissant huit morts et beaucoup de blessés.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 30 août 1877.

Les Consolidés viennent en baisse de 1/16 ; tel est tout l'effet produit sur le stock Exchange, après réflexion, par la hausse du taux de l'escompte. Le bilan de la Banque de France, affiché en Bourse, donne les résultats suivants si on compare à celui de la semaine précédente : augmentation portefeuille 3,588,000 fr. ; circulation 25,195,000 fr. ; compte courant du Trésor créditeur 1,058,000. Comptes courants particuliers 16,925,000 fr. Diminution en caisse 5,204,000 fr. On voit que nous n'en sommes pas à imiter la Banque d'Angleterre. On se prépare à la réponse des primes de demain par une légère avance sur les cours d'hier. Le 3 0/0 fait 71 et 71.05 ; le 5 0/0 106.07 1/2 et 106.12 1/2. Les recettes générales achètent 2,600 fr. de rentes 3 0/0 et 600 fr. de 5 0/0. Le 5 0/0 italien se traite de 70.35 à 70.45. Les Russes 5 0/0 1870 se sont un peu relevés à 80 3/8, et la rente autrichienne 4 0/0 en or à 64. Les fonds égyptiens donnent lieu à des affaires assez suivies, mais en sens variable sur les cours de 185 à 182.50 l'Egyptienne 1875 et 225 obligations Vice-Roi 1870. Les actions des sociétés de crédit sont lourdes, celles des chemins ne donnent lieu à aucune opération sur le marché industriel, on cote le Gaz 12.35 et les Transatlantiques 500. Les chemins autrichiens font 568.75 et le Mobilier espagnol 540.

(Correspondance universelle.)

Institution de M^{me} V^e Cavelier.

Une rentrée aura lieu le lundi, 3 septembre, pour toutes les élèves qui ne voudront pas prendre de plus longues vacances.

Refusez les contrefaçons.

— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 38,000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castles-tuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N^o 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIERE, curé.

Cure N^o 79,721.

M^{me} Cauvet-Pizzala, passage Pommeraye, 5, 7, 9, à Nantes, d'anémie, d'épuisement et d'étouffements.

Cure N^o 78,364.

M. et M^{me} Léger, de Maladie de foie, diarrhée tumeur et vomissements.

Cure N^o 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans ; la Revalescière l'a rajeuni. « Je pêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 13 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c. ; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse. Preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean ; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans ; M. BESSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue St-Jean ; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 AOUT 1877.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	725			Canal de Suez	701 25	8 75		
4 1/2 %	25		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	635			Crédit Mobilier esp.	337 50	7 40		
5 %			Crédit Mobilier	142 50			Société autrichienne	560			
Obligations du Trésor, t. payé.			Crédit foncier d'Autriche	515	3 75		OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857			Charentes, 500 fr. t. p.	135							
Ville de Paris, oblig. 1865-1860			Est	625			Orléans	328			
1865, 4 %			Paris-Lyon-Méditerranée	1070	1 25		Paris-Lyon-Méditerranée	326			
1869, 3 %			Midi	751			Est	324			
1871, 3 %			Nord	1242 50			Nord	328			
1875, 4 %			Orléans	1015			Ouest	326 50			
1876, 4 %			Ouest	690			Midi	326			
Banque de France			Vendée, 500 fr. t. p.	1228 25	1 25		Charentes	207 50			
Comptoir d'escompte			Compagnie parisienne du Gaz	502 50			Vendée	136			
Crédit agricole, 300 f. p.			C. gén. Transatlantique				Canal de Suez	542 50			
Crédit Foncier colonial, 300 fr.											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 5 Juin 1877).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 8 minutes du matin, express-poste, (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.

10 heures 15 minutes du matin, omnibus-mixte, (s'arrête à Angers), express-omnibus, (s'arrête à Angers).

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 28 minutes du matin, direct-mixte, omnibus, express-omnibus, omnibus-mixte, omnibus-mixte, express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE.

En totalité ou par lots.

JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise à la Croix-Cassée, commune de Villebriant.

Comprenant maison de maître et closerie, d'une contenance totale de 2 hectares 31 ares 55 centiares.

S'adresser, pour traiter, à M^e CLOUARD, notaire. (420)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

A Saumur, en l'étude de M^e CLOUARD.

Le dimanche 16 septembre 1877, à midi.

- D'une vaste maison et dépendances, avec cour et jardin clos, de 13 ares 75 centiares, au Pont-Fouard, commune de Bagneux. Mise à prix 15,000 fr.
 - D'une maison de fermier, bâtiments d'exploitation, cour, jardin, terre, pièce dite la Douve, partie de la pièce de la Fuye, terre et rangées, d'une contenance de 1 hectare 51 ares, au canton de Terrefort, commune de Bagneux. Mise à prix 7,000 »
 - Dans la pièce de Terrefort, commune de Bagneux, terre et rangées, 61 ares 35 centiares. Mise à prix 2,200 »
 - Dans le Champ-des-Landes, au même canton de Terrefort, terre et rangées, 38 ares 50 centiares. Mise à prix 1,700 »
 - Au Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, vignes, 13 ares 86 centiares. Mise à prix 600
 - Aux Hautes-Vignes, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, vignes, 15 ares 64 centiares. Mise à prix 700 »
 - Au canton des Basses-Landes, commune d'Allonnes, maison de fermier et 17 ares 65 centiares de terre, exploités par les époux Jacques Mélayer. Mise à prix 1,200 »
- Ensemble 28,400 fr.
- S'adresser, pour tous renseignements :
- A M. DOUSSAIN, syndic de faillite;
 - A M^e CALLIER, avoué;
 - A M^e CLOUARD, notaire. (442)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A LOUER

GRANDE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 55.

Cette maison comprend un vaste magasin sur la rue d'Orléans, porche, cour, remises, écuries, entresol, premier et deuxième étages, greniers et terrasse; plusieurs caves, lieux à l'anglaise; tous les appartements sont parquetés.

S'adresser à M. CHEVALIER, propriétaire à Saumur, rue d'Alsace, ou à M^e CLOUARD, notaire. (190)

Etude de M^e BAILLERGEAU, notaire à Doué.

VENTE MOBILIERE
APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 2 septembre 1877, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, en la maison sise ville de Doué, où est décédée M^{me} Marie HÉAU, propriétaire, veuve de M. Jean-Baptiste TAILBOUIS, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M^{me} veuve Tailbouis.

On vendra notamment :

Un mobilier de salon en damas soie et palissandre, un mobilier de chambre à coucher, une suspension de salle à manger, tables, chaises, fauteuils, canapé, secrétaire, table de jeu, plusieurs lits, batterie de cuisine.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M^e GUÉRET, notaire à Brain.

VENTE MOBILIERE
APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 2 septembre prochain, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, aux Bouchettes, commune de Brain, près le bourg d'Allonnes, à la vente des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M^{me} des Roches.

On vendra :

Plusieurs lits, couettes, matelas, bon linge, effets, tables, commodes, armoires, bouteilles vides et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER
PRÉSENTEMENT,
UNE MAISON
Rue Saint-Jean,

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour le 11 novembre 1878,
LA FERME
DE L'OUARDERIE
Commune d'Allonnes.

S'adresser à M. POTTIER, aux Rigaudières, commune d'Allonnes, ou à M. DAUDET, expert-géomètre à Allonnes. (462)

AVIS.

La chasse est formellement interdite sur la propriété des Rigaudières, commune d'Allonnes, à toute personne qui ne sera pas munie d'une permission écrite de M. POTTIER.

PHARMACIE-DROGUERIE
Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

A VENDRE

UN BON CHIEN COUCHANT, âgé de dix-huit mois, bien dressé pour la chasse sur l'eau et sur terre.

S'adresser à M. HUBERT, garde particulier à Milly. (458)

A VENDRE

La collection cartonnée de la MODE ILLUSTRÉE, depuis 1860 jusqu'à 1874.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

La CHASSE EST INTERDITE sur les propriétés de M^{me} LEHOU-DAUDET, situées communes d'Allonnes, Vivy et Neuillé. (439)

DÉPOT
DÈS FORGES DU BERRY
SPECIALITÉ
DE FILS GALVANISÉS
Pour Vignes.

M. L. GIRARD, marchand de fer, place de la Bilange, à Saumur, prévient le public que, dépositaire des forges du Berry, il cotera le fil de fer galvanisé comme suit :

N° 16 60 fr. les cent kil.

M. RIOLLANT
ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien
Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,
à Saumur,
Maison Beurois.

Fait toutes les opérations
qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES
Paraissant tous les samedis
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

CAISSE SAUMUROISE
L. LE BRAS, BANQUIER
18, Rue Beaurepaire, à Saumur.
Maison à Paris, 48, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.
Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs.
Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.
FANT
9, rue Saint-Nicolas, à Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles. (503)

LAGALL
DENTISTE A SAUMUR
Quai de Limoges, 70,
Elève de M. Victor LANGERON,
CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,
Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUS GENRES
EXTRACTION DES DENTS
Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.

Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur.

BIBERON POMPE MONCHOVAUT
Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garanti).
Le sein ou le lait monte constamment, sans jamais redescendre et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.
Fabrique à Laon (Aisne).
Dépôt général à Paris, rue de Juy, 7, Pharmacie Centrale de France.
Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-boules.

Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons. (660)

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN
Tonique et Hygiénique
Supérieur à tous Bitters connus
1^{re} médaille à toutes les Expositions
OR à PARIS, PROGRES à VIENNE
DANS TOUS les CAFÉS
Entrepôt général à Paris, France et l'Étranger
BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28, MARRAIGNE

AMER PICON

COMPAGNIE FRANÇAISE DE CONSIGNATION
du Guano du Pérou
39, FAUBOURG POISSONNIÈRE, PARIS
Seuls Agents en France de la PERUVIAN GUANO & LIM.
NOUVEAUX CONSIGNATAIRES DU

GUANO DU PÉROU
en vertu du contrat du 7 Juin 1876

VENTE SELON L'ANALYSE
Tarif Réduit.

DÉPÔTS EN FRANCE :
Bordeaux MM. JOSEPH CIVRAC et Cie.
Dunkerque LASTRADÉ DESCAZNE et Cie.
Le Havre LANGSTAFF EHRENBERG et POLLAK.
Nantes L. RUSSEL et GUIROY.

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE METZ
Par Louis de Vallières

Un charmant volume in-18 carré, sur beau papier fort.

Tous les Français qui regrettent la perte de l'Alsace et de la Lorraine voudront posséder ce livre, qui est un hommage rendu à notre ville-sœur qui gémit dans les fers.

Pour recevoir franco, par le retour du courrier, cet intéressant et patriotique ouvrage, il suffit d'envoyer 2 fr. 50 c. à M. Louis de VALLIÈRES, 54, rue Dombasle, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.
Certifié par l'imprimeur soussigné.